

## Avis technique – Procédure Simplifiée

### Recyclabilité d'un support



DESCRIPTION DE LA DEMANDE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	VG MEYZIEU
	Date de la demande	Juillet 2020
	Dénomination	FlatSkin
	Marché	Agro-alimentaire
	Type de produit emballé	Aliments
	<b>DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE</b>	
	Forme	Support rectangulaire
	Contenance	-
	Masse vide	20,6g
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier-carton – Plastique (PE)
	Système de fermeture	Plastique (PE – EVOH)
	Type d'encre/vernis	Encre à faible migration
	Type de colle	Non précisé
	<b>COMPOSITION DE L'EMBALLAGE<sup>1</sup></b>	
	Papier-carton	76,4%
	Plastique	23,6%
	Aluminium	0%
	Acier	0%
Autre	0%	
<i>Elément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité</i>		
<b>AVIS REFERENTS</b>		

#### PRE-REQUIS

- Le support est constitué de plus de 50 % (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

<sup>1</sup> Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Moyen		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Ø		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention



Pas d'impact



En cours d'étude

> Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

Le support se désintègrera facilement lors de l'étape de pulpage. La fraction plastique sera éliminée lors des étapes de classage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour l'emballage selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité du support dans les conditions de régénération utilisées, le Cerec recommande :

- de limiter la teneur en matériau plastique pour augmenter la part de papier-carton,
- d'utiliser des encres sans dégorgerment afin de limiter les turbidités dans les eaux de process
- d'éviter l'utilisation d'une encre de couleur sombre ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux du process.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer l'emballage dans le bac de collecte sélective.

## VALIDATION



Marie DELAFALIZE

DocuSigned by:

Marie DELAFALIZE

552CD09B3F764DF...



Christian PICARD